



> deux mille

17

Rapport d'activités 2017

*Christina Schumacher,
Présidente du Conseil de fondation,
Professeure de sociologie
à l'Institut d'Architecture de la Haute
Ecole du Nord-Ouest de la Suisse*



Chère lectrice, cher lecteur,

Permanence et cohérence dans l'évolution caractérisent l'activité du Centre spécialisé suisse dès sa création en 1981. Depuis, il prône avec une ténacité peu commune l'utilité d'un environnement bâti sans obstacles, élabore des informations techniques à ce propos et s'engage pour sa concrétisation; cette ténacité a porté ses fruits, la situation est comparative-ment nettement meilleure qu'à l'époque de sa fondation. Afin de favoriser une évolution cohérente à long terme, il est essentiel que savoir et engagement soient largement transmis: l'année 2017 a été placée expres-sément sous le signe d'un engagement durable et d'une transformation des formes ainsi que des attributions au sein du Centre suisse.

Preuve en est le nouveau site web, qui sera bientôt consultable en trois langues nationales. Son riche contenu exprime la permanence nécessaire d'une architecture sans obstacles. Il facilite l'accès aux informations pour toutes les intéressées et intéressés en augmentant la souplesse de consultation. Les informations et les résultats peuvent y être constamment mis à jour en fonction de l'évolution dynamique de notre environnement.

En 2017, le passage de témoin à la direction du Centre spécialisé s'est effectué avec succès. Bonne nouvelle, Joe Manser, protagoniste de la première heure, luttteur infatigable et fin connaisseur des innombrables subtilités dont il faut tenir compte pour créer un environnement libre d'obstacles, continuera à apporter, au niveau stratégique, son soutien au Centre. Lors de son départ à la retraite en mars 2018, la direction des opérations a été confiée à Eva Schmidt. Son expérience et ses compétences couplées à son attachement de longue date à la cause de l'architecture sans obstacles garantissent la continuité dans le changement. Sa suppléante Valérie Ginier apporte également un vent nouveau à la direction en faisant profiter le Centre de son bilinguisme et de son réseau en Suisse romande.

Le rapport d'activité que vous avez sous les yeux répertorie l'ensemble des bonnes raisons qui me permettent d'envisager l'avenir de l'architecture sans obstacles avec optimisme. Lisez-le donc et vous en serez persuadé!

Cordialement

Christina Schumacher

Depuis sa création, le Centre spécialisé suisse s'est fixé pour objectif et leitmotiv la promotion d'un environnement bâti adapté aux besoins des personnes en situation de handicap. En 2017, le Centre a changé de nom: «Architecture sans obstacles – Le centre spécialisé suisse» illustre sa posture essentielle. Ce n'est pas tant à la personne avec handicap de bénéficier de mesures particulières, mais bien à l'environnement bâti de ne pas handicaper ses usagères et usagers, bref d'être matériellement utilisable par tout le monde sans distinction.

Conséquence logique de ce changement de dénomination, la priorité de l'exercice 2017 a été de créer un nouveau site web et de réviser les publications afin de les adapter à la nouvelle identité visuelle. Depuis qu'il existe, le Centre spécialisé a élaboré, sous la responsabilité de personnes avec handicap et en collaboration avec les principaux intéressés, des directives et des fiches techniques qui font partie intégrante de la documentation des bureaux d'architecture et de planification. Tous ces documents ne pouvaient pas être actualisés d'un seul coup. On croira donc encore durant quelques temps l'appellation «Centre spécialisé suisse pour la construction adaptée», témoin du sérieux de notre travail systématique.



Plus de 100 documents sont à disposition en tout temps sur le site web

chent des informations concernant la construction sans obstacles arrivent directement sur le nouveau site du Centre spécialisé.

A l'avenir, sa présence en qualité de centre de compétence sera développée à l'attention de tous les publics linguistiques. En 2017, une architecte de langue maternelle italienne a été engagée pour modeler l'ultime volet trilingue du site web et entretenir le réseau avec la Suisse italophone.

Indépendamment de leur date de parution et de leur apparence graphique, ces publications demeurent parfaitement applicables. Une majorité des exigences ont été reprises dans les normes SIA 500 «Constructions sans obstacles» ou VSS SN 640 075 «Espace de circulation sans obstacles». Le Centre spécialisé concentre actuellement son énergie d'une part à compléter ou actualiser les bases fondamentales et les aides à la conception, d'autre part à développer des solutions répondant à de nouveaux défis et à documenter l'interprétation des normes.

L'élaboration du nouveau site web a permis de relever un défi. En cours d'année, plus de 100 contributions destinées aux professionnels en français et en allemand ont été créées, tant à propos des bâtiments que de l'espace public. En outre, plus de 50 publications ont été mises en forme, référencées, connectées par hyperlien ou reformatées pour le téléchargement. Les informations sur les dispositions légales et les services de conseils remplissent plus de 150 pages. Le référencement du site dans les moteurs de recherche a pu être maintenu malgré le nouveau nom: ceux qui cher-

L'équipe du Centre spécialisé au 31 décembre 2017

Joe A. Manser, architecte
directeur, relations publiques, conseils

Eva Schmidt, architecte diplômée EPFL
directrice suppléante, expertise construction adaptée aux malvoyants et aveugles, publications, conseils

Claire-Valérie Ginier, architecte diplômée EPFL
responsable cours Romandie, publications, conseils

Mara Lübbert, architecte diplômée UdK Berlin
site internet, publications, conseils

Micol Camerini-Gellis, architecte diplômée UNIFE Ferrara
site internet, publications, conseils

Bernhard Rüdüsüli, technicien, expertise mobilité,
responsable cours Suisse allemande, conseils

Caecilia Kessler, BSc ingénieur en environnement ZHAW
conseils en locomotion et accessibilité

Karin Vögelin
administration, suivi des membres donateurs

> Bases de planification

Une des tâches principales du Centre spécialisé est d'élaborer et de publier des aides à la conception. En 2017, les directives «Contrastes visuels» ont été finalisées et publiées en allemand et en français. Outre l'édition de ses propres documents, le Centre spécialisé participe à des projets de recherche et au développement de normes nationales ou internationales.

En plus des directives «Contrastes visuels», les fiches techniques (FT) suivantes ont été retravaillées et publiées durant l'exercice passé:

- > FT 020 «Ascenseurs» (révision)
- > FT 021 «Ascenseurs avec commande à enregistrement de destination» (nouvelle)
- > Prise de position «Éléments d'écrans tactiles pour les commandes à enregistrement de destination
- > FT 011 «Salles d'eau avec WC», remplaçant la FT n° 5 «Salles d'eau accessible en chaise roulante»
- > FT 121 «Écriture en relief et en Braille» (nouvelle)



Publier des aides à la conception est une des tâches essentielles du Centre

De nombreux travaux de base fondamentaux ont été effectués pour préparer d'autres publications qui sortiront en 2018:

- > FT 120 «Arrêt de bus» (tirage provisoire en allemand, mars 2018)
- > FT 026 «Escaliers»
- > Directives «Hôtels, hébergements et restaurants»

Les directives «Hôtels, restaurants, appartements de vacances» datant de 1997 sont épuisées depuis quelques années. Sur proposition de la Fondation Claire & George et avec son soutien financier, le Centre spécialisé élabore une nouvelle brochure d'aide à la conception satisfaisant aux exigences de la norme SIA 500.



En 2017, le Centre spécialisé a aussi collaboré au niveau national et international à la création de normes et à des travaux de recherche sur les projets suivants:

- > Documentation SIA D0254 «Installations sportives sans obstacles»
- > Traduction en italien de la norme VSS 640 075 «Espaces de circulation sans obstacles»

- > Révision de la norme SN 640 836-1 «Feux de circulation pour malvoyants»
- > Guide de l'OFT «Marquage tactilo-visuel des quais de gare»
- > Norme CEN «Accessibility and usability of the built environment – Functional requirements»; phase essentielle du projet dans le cadre du mandat CEN 420, où il s'agissait de s'assurer que la norme en cours d'élaboration soit pleinement conforme aux exigences fonctionnelles de SIA 500
- > Révision de la norme ISO 21542 «Accessibility to the built environment»; collaboration au sein des groupes d'experts «ramps» et «exceptional considerations»; direction du groupe d'experts «visual impairment»
- > Révision de la norme CEN TS 15209 «Tactile paving», marquages tactilo-visuels sur sols en béton et pierres
- > Projet de recherche DACH «Gestion des bus longue distance» et recherche de la VSS en vue de l'élaboration d'un guide sur les arrêts de bus longue distance en Suisse

Afin de compléter la brochure «Contrastes visuels», une carte des gris a été créée pour permettre une évaluation approximative des contrastes visuels

> Transmission des connaissances

Le Centre spécialisé offre aux planificateurs et responsables de projets de construction une plateforme de formation continue et d'échange d'expériences. Dans le cadre d'autres institutions, il est associé à des formations données à des dessinateurs en bâtiment ou des spécialistes en architecture, en architecture paysagère, en aménagement territorial et en planification des transports. Combiné avec des exercices en situation réelle, le contact personnel avec des experts crédibles – parce que directement concernés – marque toutes celles et ceux qui y participent.

Nos cours d'introduction à l'architecture sans obstacles ont fait leurs preuves. En 2017, ils ont eu lieu tant en Suisse alémanique qu'en Suisse romande. Ciblants les autorités octroyant les permis de construire, le cours spécifiquement consacré au contrôle de projets a été reconduit en suisse allemande.

Sur mandat de collectivités, d'entreprises et de grands bureaux de planification, le Centre spécialisé a pu communiquer de façon ciblée son savoir lors de nombreux cours de sensibilisation ou de perfectionnement thématiques. Ces ateliers permettent d'aborder des questions concrètes en phase avec le domaine d'activité des participants. L'expérience personnelle consistant à utiliser un fauteuil roulant ou à porter des lunettes de simulation constitue un élément central de cette démarche : les participants sont encadrés par des personnes en situation de handicap qui leur transmettent de manière authentique leur savoir sur l'architecture sans obstacles et leurs expériences quotidiennes.

Lors de deux séminaires consacrés aux directives «Contrastes visuels» tenus en mai à Zurich et en novembre à Lausanne, des experts suisses et internationaux ont communiqué leurs savoirs spécifiques au public intéressé. Ils ont présenté les bases fondamentales, les résultats des plus récentes recherches ainsi que des exemples pratiques concernant la perception. Les thèmes principaux ont été la capacité à voir et à discerner les contrastes en fonction d'une déficience visuelle, les mesures des contrastes et leurs conséquences sur le choix des couleurs. Ces exposés ont démontré de façon exemplaire que la conception visuelle de l'environnement bâti ne profite pas qu'aux personnes ayant une acuité visuelle limitée, mais bien à l'ensemble des membres de la société. Les interventions sont disponibles en ligne sur le site www.architecturesansobstacles.ch

Une partie importante de la transmission des connaissances est désormais effectuée sur internet grâce au site remodelé. Les retours et questions relatives à cette nouvelle présence indiquent que l'offre en publications professionnelles est utilisée de manière intensive via téléchargement direct. Les statistiques du site confirment cette tendance. Les directives et fiches techniques comme par exemple la fiche technique 011 «Salles d'eau avec WC» sont les documents les plus consultés.



Des perfectionnements thématiques sur demande complètent les cours d'introduction

Les questions concrètes sur des projets de construction constituent un autre volet de la transmission des connaissances. Le Centre suisse complète l'offre spécifique des conseillers cantonaux par son savoir en matière d'interprétation des normes et d'évaluation des solutions structurelles proposées.



Expérience personnelle effectuée à la Haute École de Rapperswil

> Défense des intérêts et conseils

Le dernier délai pour réaliser l'accès sans obstacles aux transports publics est fixé à fin 2023. Il n'est donc guère étonnant qu'en 2017, le Centre spécialisé ait souvent été sollicité sur la concrétisation des exigences relatives aux arrêts et aux véhicules des transports publics. Qu'il s'agisse de grands projets comme celui de la gare de Lausanne ou de simples arrêts de bus dans une rue de quartier.

A partir de 2024, selon la loi sur l'égalité pour les handicapés, les transports publics doivent être accessibles de façon autonome et de manière généralisée. Tous les arrêts de bus doivent être adaptés. Des bordures d'arrêt d'une hauteur de 22 cm permettent aux personnes avec handicap d'accéder de manière autonome à l'offre des lignes de bus.

Au cours de l'exercice passé en revue, le Centre spécialisé est intervenu de manière exemplaire et a déposé à de multiples occasions pour que l'accès autonome soit pris en considération dans les projets d'arrêts de bus. Il soutient ainsi les services de consultation régionaux. Son intervention a été couronnée de succès par exemple pour la nouvelle «ligne olympique» à Lausanne. Suite à une décision du tribunal et un changement à la direction politique du projet, la planification des arrêts de bus a été remise sur le métier et les nouveaux arrêts répondent désormais de façon exemplaire aux exigences.



Les bordures d'accostage hautes assurent un accès autonome

Dans le cadre de la mise en œuvre de la LHand, bon nombre de projets des chemins de fer ou des entreprises de bus butent sur les questions de marquage et de guidage des personnes avec une déficience visuelle. Ces questions doivent être évaluées selon la situation par des experts en locomotion et accessibilité.



Le but est de concrétiser une architecture sans obstacles dans l'intérêt des personnes en situation de handicap

Sur mandat des organisations de personnes avec handicap de la vue, le Centre spécialisé a créé un nouveau poste pour traiter des thèmes liés à l'environnement adapté aux personnes malvoyantes: Caecilia Kessler occupe cette fonction depuis novembre 2017. Son engagement décharge les spécialistes en locomotion et accessibilité au niveau régional: ils peuvent ainsi consacrer plus de temps à leurs clients.

Il est indispensable de défendre les intérêts des personnes en situation de handicap, en particulier sur des projets-phares: la concrétisation d'une architecture sans obstacles en dépend. A l'aéroport de Kloten par exemple, le complexe géant dénommé «The Circle» inclut la nouvelle policlinique de l'hôpital universitaire de Zurich. Ce type de bâtiment doit répondre à des exigences plus élevées que celles à remplir par des bâtiments accessibles au public. Lors d'une consultation, les responsables de la planification de cet hôpital n'ont pas pu être convaincus de la nécessité de prendre des mesures favorisant l'intégration de personnes en situation de handicap. Suite à la dépose d'une plainte, un accord contraignant a été trouvé entre les parties: il fixe les exigences des individus se déplaçant avec un fauteuil roulant ou un déambulateur quant aux revêtements praticables et celles des personnes avec une acuité visuelle réduite sur la perceptibilité des obstacles et les éléments de guidage.

> Membres donateurs

Quelques 1'000 donatrices et donateurs soutiennent l'activité indépendante du Centre spécialisé: il s'agit de particuliers, de bureaux d'architecture, d'entreprises, de collectivités publiques ou d'institutions.

Nous remercions chaleureusement tous nos fidèles donatrices et donateurs de leur soutien et nous nous réjouissons d'ores et déjà d'en accueillir de nouveaux.

Les membres donateurs ont automatiquement accès aux dernières publications et informations. Une nouveauté: il leur est possible de créer sur notre site web un classeur personnel en fonction de leurs intérêts: les données sont constamment actualisées. En s'abonnant, ils soutiennent les activités du Centre et

encouragent la construction sans obstacles en Suisse. Grâce à leurs contributions, nos membres donateurs assurent la pérennité du Centre spécialisé, une tâche d'autant plus essentielle que les subventions de la Confédération sont «gelées» depuis plusieurs années.

En versant un des montants indiqués, vous adhérez au cercle des membres donateurs:

Particulier: Fr. 60.- / € 60.- par an

Entreprise: Fr. 200.- / € 200.- par an

> Finances

Compte d'exploitation 2017

	Dépenses
Frais de personnel	670'928
Frais d'exploitation et d'administration	216'574
Projets bases techniques	141'777
Projets relations publiques	120'589
Réseau services de consultation cantonaux	315'500
Total	1'465'368

	Recettes
Contrat de prestations, Confédération	760'228
Contributions, cantons	150'785
Contributions, membres donateurs	108'537
Contributions, commission handicap visuel	45'195
Indemnités, projets, frais	169'590
Contribution déficit, Fondation	231'033
Somme	1'465'368

Bilan de la Fondation au 31 décembre 2017

	Actifs
Liquidités	1'047'144
Créances	11
Cautions	26'201
Actifs transitoires	10'726

	Passifs
Engagements	46'781
Provisions pour le personnel	500'000
Capital libre	576'802

Fortune Fondation au 1er janvier 2016	1'307'466
Diminution de la fortune	230'644
Fortune Fondation au 31 décembre 2017	1'076'802

Créée en 1981, la «Fondation en faveur d'un environnement construit adapté aux handicapés» est l'organisme responsable du Centre spécialisé pour l'architecture sans obstacles. Lors de son assemblée annuelle, après avoir traité des objets usuels de l'ordre du jour, le Conseil de Fondation a pris congé de Mme Susanne Gysi, qui a durant de longues années assumé la vice-présidence et nommé comme successeur M. Gian Carlo Bosch, architecte à Coire. En vue de la retraite du directeur et co-fondateur du Centre spécialisé Joe Manser, prévue fin mars 2018, Mmes Eva Schmid et Valérie Ginier ont été nommées, la première directrice et la seconde directrice suppléante.

Le Conseil de Fondation a mis l'accent sur la stratégie à adopter afin d'augmenter l'adhésion aux critères de l'architecture sans obstacles des planificateurs et des responsables de projets de construction. Les membres ont discuté des expériences recueillies dans leur quotidien professionnel, puis débattu sur la meilleure manière de procéder pour placer l'architecture sans obstacles au Centre de l'intérêt dans les milieux concernés et lui conférer une image positive et attrayante.

Membres du conseil de fondation

Prof. Christina Schumacher

Présidente, lic. phil. I, professeure de sciences sociales à la Haute Ecole du Nord-Ouest de la Suisse, Zurich

Gian Carlo Bosch

Vice-président, architecte diplômé FH/SWB, Bosch & Heim Architekten AG, Coire

Mark Roth

expert-comptable dipl., économiste d'entreprise HES, Budlinger Treuhand AG, membre du Conseil de banque et président du comité d'audit de la Banque cantonale zurichoise, Zurich

Prof. Dr. Heike Bischof-Ferrari

Hôpital universitaire Zurich, directrice de la clinique de gériatrie, Zurich

Jean-Claude Fischer

Architecte, Club fauteuil roulant Fribourg, Le Crêt

Matthias Hürlimann

architecte diplômé ETHZ, co-fondateur de la Fondation, Zurich

Christian Lohr

conseiller national, publiciste, journaliste RP, Kreuzlingen

Tobias Reinhard

architecte diplômé ETH/SIA Bern, représentants des membres donateurs, Bern

Patrick Rööfli

architecte diplômé ETS/SIA, Sonos, Association faitière suisse des organisations de sourds et malentendants, Zoug

Prof. Dr. Ulrich A. Weidmann

Vice-président ETHZ, Zurich

Dr. Hans-Peter Wessels

conseiller d'Etat, Département travaux publics et transports du canton de Bâle-Ville, Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP), Bâle

Stefan Zappa

architecte d'intérieur, psychologue de l'organisation, vice-président de l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA, Zurich

Maria Zurbuchen-Henz

architecte diplômée EPFZ, M+B Zurbuchen-Henz architectes, Lausanne